



AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Éducateur ou éducatrice en service de garde,
incluant les fonctions de préposé(e) aux élèves handicapés

Début d'affichage : 2018-09-09

Fin d'affichage : 2018-09-18

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50^e parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, la commission scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Nutashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler un poste à temps partiel **D'ÉDUCATEUR OU D'ÉDUCATRICE EN SERVICE DE GARDE, INCLUANT LES FONCTIONS DE PRÉPOSÉ(E) AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS.**

| | | |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| LIEU DE TRAVAIL | Havre-Saint-Pierre – École Leventoux | |
| NATURE DU TRAVAIL | Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité. | |
| STATUT D'EMPLOI | Temps partiel | 12 h 20/semaine |
| SUPÉRIEUR IMMÉDIAT | Direction d'école | |
| HORAIRE | Lundi, mardi, jeudi vendredi | 11 h 35 à 12 h 55 et 15 h 25 à 16 h 20 |
| | Mercredi | 10 h 30 à 12 h 55 et 15 h 25 à 16 h 20 |
| SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE | Être titulaire d'un diplôme de 5 ^e année du secondaire et de l'attestation d'études professionnelles en service de garde ou être titulaire d'un diplôme et d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente. | |
| AUTRES EXIGENCES | Être titulaire d'un document datant d'au plus trois (3) ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme général. Être à l'aise pour intervenir auprès des élèves handicapés ou ayant des besoins particuliers. | |
| SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none">▪ Salaire : entre 20,98 \$ et 24,22 \$/heure▪ Prime de disparités régionales : 7 190,00 \$ par année (sans dépendant) 10 789,00 \$ par année (avec dépendant) | |

ENTRÉE EN FONCTION : Le plus tôt possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, et ce, avant le 18 septembre 2019 à 12 h :

À noter que les candidatures reçues à l'interne auront préséance.

Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Service des ressources humaines
1235, rue de la Digue
Havre-St-Pierre (Québec) G0G 1P0
Courriel : drh@csmcn.qc.ca

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.

